GOUVERNEMENT SELLAL III

La curieuse absence de Ouyahia et Belkhadem

Les noms de Ahmed Ouyahia et de Abdelaziz Belkhadem ne figurent pas dans le communiqué de presse de la présidence annonçant la composition du nouveau gouvernement. Sans pour autant faire partie de l'Exécutif, le directeur de cabinet de la présidence et le conseiller spécial de Abdelaziz Bouteflika devraient garder leur statut de ministre d'Etat.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Eviction ou simple oubli ? L'absence de Ahmed Ouyahia et de Abdelaziz Belkhadem du communiqué de la présidence annonçant, lundi, la composition de la nouvelle équipe gouvernementale continue de soulever des interrogations.

Le communiqué d'El Mouradia est censé refléter le décret présidentiel portant nomination du gouvernement qui doit être publié incessamment au Journal Officiel. Pourtant, les deux hommes avaient été élevés, le 13 mars, au rang de ministre d'Etat.

Abdelaziz Bouteflika avait alors confié le poste de directeur de cabinet de la présidence de la République et à Abdelaziz Belkhadem le poste de conseiller spécial auprès du président de la République. Dans leur cas, il semblerait que le titre de ministre d'Etat soit honorifique et qu'il n'ait aucune relation avec leur présence au sein du gouvernement.

En effet, pour mieux comprendre la situation, il faut revenir au Journal Officiel n°15 qui comprend les décrets présidentiels à travers lesquels Abdelaziz Bouteflika avait effectué des changements stratégiques pour les besoins de sa campagne électorale.

Ainsi, la mise de fin de fonction du poste de Premier ministre de Abdelmalek Sellal et l'attribution des fonctions de Premier ministre à Youcef Yousfi, le ministre de l'Energie et des Mines, se sont faites sur la base de l'article 77 de la Constitution et du décret portant nomination du gouvernement du 11 septembre 2013. Pour ce qui est de Ahmed Ouyahia et de Abdelaziz Belkhadem, le président de la République s'est basé sur les articles 77 et 78 de la Constitution mais aussi sur le décret présidentiel relatif à la nomination aux emplois civils et militaires de l'Etat et le décret présidentiel fixant les attributions et l'organisation des services de la présidence de la République.

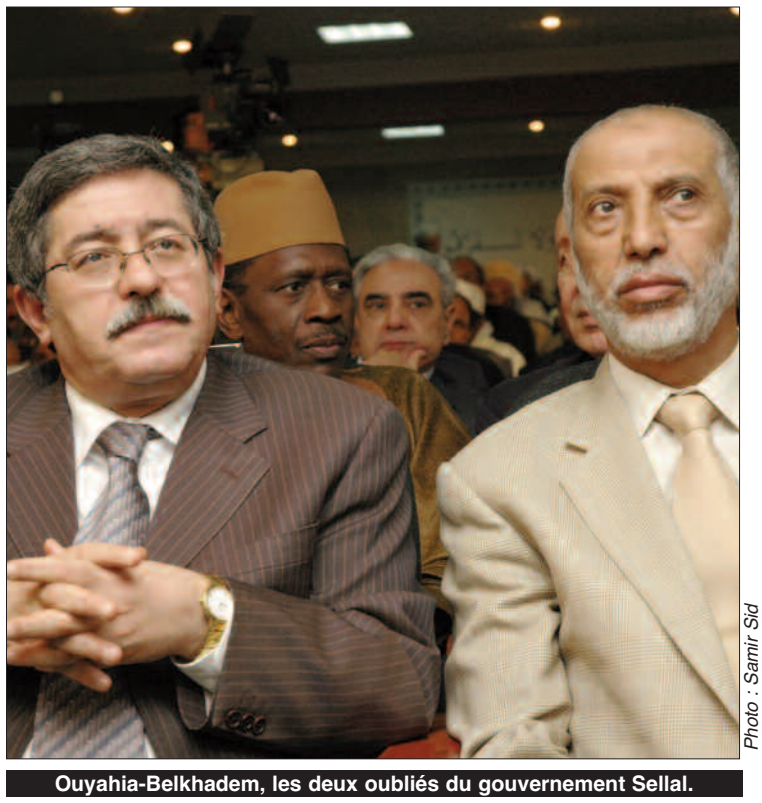

Photo : Samir Sid

Ouyahia-Belkhadem, les deux oubliés du gouvernement Sellal.

L'absence de référence au décret du 11 septembre 2013 relatif à la nomination du gouvernement Sellal II, signifie qu'ils n'ont aucune relation directe avec l'Exécutif.

Ce n'est pas le cas du seul ministre d'Etat de l'équipe gouvernementale, Tayeb Belaïz en l'occurrence.

En fait, dans plusieurs pays, le statut de ministre d'Etat revêt un caractère honorifique. Il est attribué à de hautes personnalités politiques. Il semblerait que Bouteflika ait décidé d'instaurer cette tradition à travers Ouyahia et Belkhadem.

T. H.

PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT

Le RND surclasse le FLN

Quarante-huit heures après l'annonce du nouveau gouvernement Sellal, on s'interroge sur la place qu'occupent réellement le FLN et le RND au sein de l'exécutif. Or, à la lecture de la composante du gouvernement, il ressort nettement que les deux formations sont loin d'être bien représentées, et ce, même si le RND semble «surclasser» son rival le FLN.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Il y a quelques jours, soit au lendemain de l'élection présidentielle du 17 avril dernier, plus exactement lors de sa dernière conférence de presse, le secrétaire général du FLN, M. Amar Saâdani, avait réclamé haut et fort le poste de Premier ministre.

«Le gouvernement doit revenir au parti majoritaire. Il n'y a qu'en Algérie que cette règle n'est pas respectée», a-t-il souligné. Cependant, au sein de la nouvelle composante gouvernementale, seulement trois ministres du FLN y figurent. Il s'agit de Tayeb Louh, Khelil Mahi et Abdelkader Messahel respectivement ministres de la Justice et garde des Sceaux, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires maghrébines et africaines et ministre des Relations avec le Parlement. Or, son rival le RND est mieux placé, puisqu'il a réussi à placer cinq de ses militants à la tête des départements ministériels. Il s'agit d'Abdessalem Bouchouareb ministre de l'Industrie et des Mines, de Abdelwahab Nouri à la tête du département de l'Agriculture et du Développement rural, de Tayeb Zitouni, au ministère des Moudjahidine, de Mohamed Mebarki au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie.

Pour de nombreux observateurs de la question politique nationale, l'absence «remarquée» (7 ministres sur 34) des deux principaux partis de l'alliance présidentielle au sein de l'exécutif s'explique par deux approches : soit, le président de la République considère que ces deux partis ne sont pas aptes en la phase «actuelle» de dominer l'exécutif, du fait de l'idée d'un gouvernement d'union nationale à capoter, soit on estime que le grand remaniement n'interviendrait qu'au lendemain de la révision de la Constitution et là, le gouvernement «politique» y verra le jour.

Et c'est cette seconde approche que le secrétaire général du FLN a plaidé hier, en laissant croire que «le Président a opté pour un gouvernement de technocrates». Probablement destinée à la consommation interne, Amar Saâdani dans une déclaration faite à TSA, a tenté d'expliquer cette nouvelle donne, en indiquant que «le FLN n'aura pas à assumer seul les changements qui sont annoncés, notamment la révision de la loi fondamentale ou encore la nouvelle loi sur la publicité, puisque le secteur sort de notre main. Il est, désormais, confié à une personnalité apolitique».

Pour d'autres analystes, il n'est pas exclu que le FLN a opté pour un «choix tactique», qui serait étroitement lié aux rendez-vous électoraux prochains. Autrement dit, Saâdani semble détenir une information politique de taille, à savoir préparer sa formation pour une future bataille électorale (!), ce qui lui permettrait de faire face à une opposition qui affûte d'ores et déjà ses armes et qui n'hésiterait pas à faire d'une élection législative anticipée une des principales revendications.

«Personne ne pourra dire que le FLN a géré unilatéralement ces réformes. Personne ne pourra nous reprocher quoi que ce soit», a soutenu Saâdani. Du côté du RND, aucun commentaire n'a été fait à ce sujet.

En pleine phase de «convalescence», le parti du RND se replace discrètement sur la scène politique nationale, tout en tentant de reconquérir ses espaces perdus au sein des institutions de la République. C'est le message clé qui ressort des portefeuilles ministériels qu'il détient au sein du nouvel exécutif.

A. B.

ELLES SONT AU NOMBRE DE SEPT

Les femmes du gouvernement

Elles seront sept ministres femmes à faire partie du gouvernement Sellal. La parité est loin d'être atteinte. Les femmes restent cantonnées dans les postes qui leur sont traditionnellement réservés, à savoir la culture, l'environnement et la solidarité nationale. Une exception cependant : la nomination d'une femme à la tête du très névralgique secteur de l'éducation.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - C'est un gouvernement qui se féminise quelque peu mais pas trop. Sur une trentaine de ministres, sept femmes sont nommées à la tête de départements ministériels.

Comme le veut la tradition, elles ont été majoritairement désignées dans des postes traditionnellement réservés aux femmes, exception faite du département de l'éducation. C'est ainsi que le ministère de la Culture, qui avait à sa tête depuis de longues années déjà l'inamovible Khalida Toumi, a désormais une nouvelle locatrice en la personne de Nadia Cherabi.

Diplômée en arts du spectacle de l'Université de la Sorbonne à Paris, elle a exercé de longues années au sein du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique avant d'être à la tête de sa propre société de production à travers laquelle elle réalisera et produira de nombreux documentaires et fictions pour la télévision algérienne avec pour thème principal, la condition féminine. Elle a désormais la lourde tâche de dynamiser le secteur de la culture mais surtout de le sortir du carcan administratif.

Nouvelle arrivée également de Mounia Meslem, nommée ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Avocate de profession, elle s'est fait connaître dans le milieu associatif féminin. Elle a été membre du Conseil national de la femme et de la famille et candidate malheureuse du Conseil de l'ordre du barreau d'Alger.

Elle succède à la discrète Souad Bendjaballah à la tête d'un ministère qui a la charge de mener à bien les politiques sociales.

La plus jeune des ministres sera à la tête du ministère délégué à l'Artisanat. Aïcha Tagabou, issue d'une famille de voyagistes de Tamanrasset, sera appelée à travailler sous la coupe de Nouria Yasmina Zerhouni qui avait déjà occupé le poste de wali plusieurs fois avant d'être appelée à occuper celui de ministre du Tourisme. Un département qui a vu défiler plusieurs ministres sans que la politique du tourisme puisse décoller.

Le secteur est moribond et la tâche qu'attend la nouvelle ministre du Tourisme est colossale.

Parmi les «revenantes», Dalila Boudjemaâ et Yamina Derdouri qui restent respectivement à la tête des départements de l'environnement et des nouvelles technologies. Elles seront aux côtés de 27 ministres hommes dans un gouvernement qui tente une approche égalitaire sans pour autant réussir à atteindre la parité qui reste un vœu pieux.

N. I.